

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

18700296 Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires

Department of Student Assistance and Welfare

N° _____ /MINESUP/DAOU/SDAE/SBA/BSOU

Yaoundé, le 27 JUIN 2018

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

(Plusieurs diffusions)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

Le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire met à la disposition du Gouvernement camerounais 14 bourses d'études universitaires au titre de l'année académique 2018-2019 dans les domaines suivants : Médecine (Générale et Vétérinaire), Chirurgie dentaire, Pharmacie, Science et Techniques, Science de la Matière, Mathématique-Informatique, Science de la Nature et de la Vie, Traduction Langue Espagnole, Architecture et Urbanisme, Technologies de l'Information et de la Communication.

I- Critères d'éligibilité :

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat littéraire ou scientifique (session 2017) obtenu avec une moyenne supérieur ou égale à 15.00/20 pour la Médecine Générale;
- Avoir une note supérieure ou égale à 14/20 pour la Pharmacie, la Chirurgie Dentaire et la Médecine Vétérinaire ;
- Avoir une note supérieure ou égale à 12.50/20 pour les Sciences de la Nature et de la Vie et la Mathématique et Informatique.
- Avoir une note supérieure ou égale à 12/20 pour les Sciences et Techniques, Sciences de la Matière ; Architecture et Urbanisme, Traduction Langue Espagnole;
- Jouir d'une parfaite santé physique et mentale ;
- Etre âgé de 25 ans au plus.

II- Composition du dossier :

- 1- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur;
- 2- Un formulaire dûment rempli disponible au MINESUP (Immeuble Ministériel n°2, 15^e étage, porte 1510) ;
- 3- Une copie d'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- 4- Un certificat de nationalité ;

- 5- 01 copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat assortis des relevés de notes ;
- 6- Une copie de l'authentification du Baccalauréat par l'Office du Bac du Cameroun ;
- 7- Un dossier médical certifié par le Professeur NJOYA OUDOU(Clinique du Bon Secours) qui doit contenir outre les certificats médicaux d'usage, des tests de SIDA, d'Hépatite et de Tuberculose(effectués au Centre Pasteur ou au Laboratoire Prima) ainsi que toutes autres mesures ou précautions nécessaires pour un bon suivi médical de l'étudiant en Algérie);
- 8- Une photocopie du Passeport ou du récépissé ;
- 9- 4 photos 4x4 récentes ;
- 10-03 enveloppes format A4 et 01 grosse enveloppe avec les noms, numéros de téléphone et filière du candidat.

Les dossiers complets en quatre exemplaires (01 original et 03 photocopies) seront reçus au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, 15^e étage, Porte 1504 jusqu'au 12 juillet 2018 à 15h30, délai de rigueur.

NB : Les dossiers incomplets seront rejetés

Copie :

- CRTV/Radio ;
- Cameroun Tribune ;
- DSI/MINESUP ;
- Services des Gouverneurs.



Jacques Fame Ndongo